

## CHAPITRE I

### LES PEUPLES PRÉROMAINS DE LA CISALPINE

Pline l'Ancien (III, 123-124), Polybe (II, 17, 4-6), Tite-Live (V, 34, 9 à 35, 3) et Strabon (V, 1, 9-10) nous ont conservé l'énumération des peuplades, celtiques ou d'autre origine, qui étaient installées en Cisalpine à l'époque envisagée ici. C'étaient, d'ouest en est et en commençant par la Transpadane: les Taurins ou Tauriniens (*Taurini*) en Piémont, dans la région de Turin, dont le nom a parfois été confondu dès l'Antiquité avec celui des Taurisques du Norique (WALBANK, 22, p.177); les Salasses (*Salassi*) dans le Val d'Aoste; les Lépointiens ou Lépointes (*Lepontii*) sur le cours supérieur du Tessin (leur nom est resté à celui du Val Leventina); les Lébécieniens (*Libicini*, ΛΕΒΕΚΙΝΩΝ) ou Libuens (*Libui*) autour de Verceil; les *Vertamocori* autour de Novare et près d'eux, peut-être sur le cours de l'Agogna, les ἈΓΩΝΕΣ (WALBANK, *ibid.*); les Lèves (*Laevi*) ou Laens (ΛΑΙΩΝ) et les Mariques (*Marioli*) dans la région de Pavie; les Insubres (*Insubres*, ἸΝΣΟΥΒΡΕΣ, avec la déformation ΣΟΥΒΡΟΙ que l'on trouve chez Strabon, V, 1, 9 et 12) tenant un large territoire autour de Milan; les *Orumbivii* ou *Oromobii*, maîtres de Bergame et Incino, peut-être aussi de Côme, dont les habitants sont néanmoins simplement dénommés *Comenses*; les Cénomans (*Cenomani*, ΓΟΝΟΜΑΝΩΝ) de Brescia et Vérone; après l'Adige, enfin, les Vénètes (*Veneti*, ΟΥΒΕΤΟΙ, ἘΒΕΤΟΙ). Dans les vallées des Alpes Centrales et Orientales, étaient établies de nombreuses petites ethnies (Pline, III, 133-135) que l'on rattachait à des groupes plus importants comme les Eganéens (*Euganei*, avec les *Camunni* du Val Camonica et les *Triumpilini* du Val Trompia), les Rètes (*Raeti* ou *Rhaeti*, avec les *Venostes* du cours supérieur de l'Adige, les *Anauni* de l'Anania ou Val di Non, les *Feltini* de Feltre et les *Tridentini* de Trente; cf. Pline, III, 130), ou les Carnes (*Carni*) dans les bassins supérieurs du Piave et du Tagliamento (voir la carte générale en fin de volume).

Au sud du Pô, en descendant vers l'Adriatique suivant la direction définie par les Apennins, on rencontrait d'abord, dans la région de Plaisance, les Anares (ἈΝΑΡΕΣ ou ἈΝΑΒΕΣ, cf. WALBANK, 22, p. 183; ou ἈΝΔΑΡΕΣ, dans Polybe, II, 32, 1, selon l'un des plus anciens manuscrits de l'oeuvre, le Vaticanus, qui date du Xe siècle); autour des Anares, aussi bien vers Parme que vers Alessandria, des Ligures (ΔΙΥΟΣΤΙΝΩΝ, Polybe, II, 16, 1). Ensuite venaient les Boïens (*Boii*), en Emilie, et, vers le delta du Pô, les Lingons (*Lingones*, ΛΙΓΓΩΝΕΣ). La Romagne était peuplée d'Ombriens (ὨΜΒΡΟΙ, Polybe, II, 16, 3) et le long de l'Adriatique, dans le Picénum, on trouvait

les Sénons (*Senones*, Σηνωνες), qui étaient les plus méridionaux des peuples considérés comme faisant partie de la Cisalpine, alors que celle-ci, pour un moderne, s'achève à Rimini.

## L'ANGLE OCCIDENTAL GALLO-LIGURE

Tout le sommet du triangle cisalpin, dont on se représentait la pointe au-dessus de Marseille (Polybe, II, 14, 7-9), était largement tenu par les Ligures qui y avaient précédé les Gaulois. Ils avaient remonté le Tessin jusqu'à son cours supérieur et fourni le substrat ethnique sur lequel s'était développée la civilisation dite de Golasecca (NEGRONI CATACCIO, 64; dans le même ouvrage, RITTATORE VONWILLER, p. 223). A la fin du IIIe siècle, ces Ligures sont celtisés, comme le prouvent les inventaires des découvertes archéologiques gauloises (NEGRONI CATACCIO, 64; 136, t. II, p. 35), et comme nous en avons la confirmation pour les Taurins, "d'antique origine ligure" (Pline, III, 123), mais que Tite-Live constate "à demi-gaulois" au début de la deuxième Guerre Punique (XXI, 38, 5). Si bien que retrouver l'origine de certaines ethnies était devenu matière à controverses dès l'Antiquité.

L'exemple des *Vertamocori* (LEJEUNE, 224, p. 60; HEURGON, 30, p. 242) est significatif à cet égard. Caton les avait crus Ligures. Mais Pline (III, 124), mieux informé, savait qu'il fallait voir en eux une tribu détachée des Voconces, chez lesquels un *pagus*, l'actuel Vercors, portait toujours à son époque leur nom (BARRUOL, 112, p. 293). Les Lébécien de Polybe (II, 17, 4) et de Pline (III, 124), auxquels on identifie les Libuens de Tite-Live (V, 35, 2; OGILVIE, 25, p. 714) étaient une tribu de Salyens ou Salluviens (ID., p. 711), comme le dit explicitement le passage cité de Pline. La fondation de Verceil, qui leur est attribuée, semble avoir pris place dans un milieu ethnique peu différent de celui qui caractérisait la confédération salyenne des Alpes Maritimes, où les Salyens étaient réputés des Ligures ou des Celtoligures (BARRUOL, 112, p. 148 et 151). Mais il n'y avait pas, en Cisalpine, des Lébécien (ou Libuens) et, en plus, des Salyens, comme on le conclut parfois (notamment BARRUOL, 112, p. 159, qui contredit là ce qu'il a dit de vrai sur le même sujet p. 192) d'après le témoignage cité de Tite-Live, où le texte des manuscrits, corrompu, a été corrigé du mieux qu'on pouvait. La correction "Salluvienne" (là où les manuscrits donnent "Salluvii qui", dans un contexte où le relatif demeure sans construction possible) est d'ailleurs satisfaisante, si l'on donne à *-que*, qui en est le résultat, le sens explicatif de "c'est-à-dire" qu'il peut prendre. Ce sont les Lébécien eux-mêmes qui étaient des Salyens.

Les Lèves de la Lomelline, des Ligures pour Caton et Pline comme pour Tite-Live (OGILVIE, 25, p. 714), semblent identifiables aux Laens de Polybe (II, 17, 4; WALBANK, 22, p. 182), pourtant réputés gaulois. Mais la celtisation de toute la région de Pavie est très profonde (NEGRONI CATACCIO, 64, p. 353) et c'est d'elle que vient probablement le jugement de Polybe. Les *Orumbivii*, ou *Oromobii* (HEURGON, 30, p. 243; GIANONCELLI, 67, p. 407), déroutaient tout autant l'exégèse. Caton avouait ignorer leur origine et Pline (III, 124) rapportait de leur nom une étymologie fantaisiste qui, à partir du grec ὄρος, "la montagne", faisait d'eux des Alpains. Hypothèse linguistique purement imaginaire, mais qui conserve pourtant un mérite. Elle souligne une des composantes vraisemblables de la peuplade, dans laquelle ont dû se métisser des Ligures, des Celtes et sans doute des Rètes. La ville de *Clastidium* (Casteggio), qu'on attribue aux Gaulois Anares d'après Polybe, II, 34, 5 (WALBANK, 22, p. 210), est dite oppidum ligure par Tite-Live (XXXII, 29, 7), et en réalité le témoignage de Polybe reste am-

bigu: l'historien voulait peut-être dire simplement que *Clastidium* était un oppidum limitrophe (mais en pays ligure), qu'il était facile d'atteindre par le territoire des Anares. Enfin la Table de Verleia (*CIL*, XI, 1, 1147) montre que le territoire de la *civitas* de Lucques atteignait le Val di Taro et le Val di Ceno (BANTI, 123, p. 59), ce qui confirme la persistance d'un peuplement ligure sur le versant padan de l'Apennin. Ses habitats fortifiés de hauteur, les castelleri préromains, formaient une enclave entre le territoire gaulois des Anares et celui des Boïens (MONACO, 124, 127 et 129), dans une large partie de l'Apennin Parmesan. D'autres ligures, les Friniates, tenaient de même les hautes vallées de l'Apennin Modénais (Tite-Live, XXXIX, 2, 9).

## LES INSUBRES ET L'INSUBRIUM

Le coeur du territoire insubre est à situer entre Milan (*Mediolanum* ou *Mediolanium*), qui selon Tite-Live (V, 34, 9) aurait été leur fondation, et *Acerrae* ou *Acherrae* (Polybe, en II, 34, orthographe Ἀχέρραι), qui s'identifie à la moderne Pizzighettone (COARELLI, 246, p. 172). La région où l'Adda conflue avec le Pô leur appartenait (Polybe, II, 32, 2) et le *Clusius* (soit le Chiese soit l'Oglio lui-même, WALBANK, 22, p. 208) était leur frontière avec les Cénomans à l'est. À l'ouest c'est probablement le Tessin qui marquait la limite du territoire insubre, puisque Pavie (*Ticinum*) était réputée fondation des Ligures Lèves et Mariques (Pline, III, 124). Pline (*ibid.*) est seul à faire de Lodi (*Laus Pompeia*) une fondation des Boïens. Toutes nos autres sources antiques font commencer au sud du Pô le territoire de ces derniers. L'histoire de la deuxième Guerre Punique et celle de la conquête romaine montrent que les Insubres étaient le peuple gaulois le plus puissant des nations établies au nord du Pô. Ils exerçaient autour d'eux une large suzeraineté politique sur les Lèves, les Mariques, les *Vertamooori*, les *Comenses* et peut-être aussi les Taurins, qui a eu pour résultat de brouiller la notion exacte des limites de leur territoire. La zone où s'étendait cette influence politique couvre la Lomelline et toute la Lombardie Occidentale, de manière à coïncider pratiquement avec l'aire de plus grande diffusion d'un objet qui sert de repère archéologique à la chronologie régionale, le flacon en forme de toupie (dit *olpè a trottole*), fig. 35 et 36, héritage probable de la civilisation de Golasecca. Cette aire est délimitée par le Pô, l'Oglio et la Sesia, avec une extension de moindre densité à l'est dans le territoire des Cénomans (NEGRONI CATACCIO, 64, p. 331).

Le nom des Insubres n'est attesté tel quel qu'en Cisalpine. Il semble avoir signifié quelque chose comme *Les Très Sauvages*, ce qui pourrait être un nom de guerre adopté soit par une soit par plusieurs des tribus ayant participé à l'invasion de la Péninsule Italique. Tite-Live relève une coïncidence qui est un défi à l'exégèse (V, 34, 9): en arrivant dans la région de Milan, ils auraient appris que le pays s'appelait déjà *Insubrium*, nom qu'aurait porté également un *pagus* des Eduens. On sait que Tite-Live énumère cette peuplade parmi celles qui auraient envoyé des contingents dans la plus ancienne vague d'invasion en Italie (V, 34, 5). Mais on peut discuter sur ce que l'historien a voulu dire. Trois interprétations sont possibles: 1) des Gaulois (quelle que soit leur peuplade d'origine) se sont fixés là parce qu'ils trouvaient un toponyme d'origine celtique constituant une sorte de présage de bon augure, et ils se sont nommés d'après lui; 2) des Eduens (pas forcément de la tribu des Insubres) s'arrêtent là pour les mêmes raisons; 3) des Eduens Insubres se fixent dans le pays en ayant le sentiment de s'y retrouver chez eux. Ce qui est important, c'est que la mention d'une telle coïncidence (qui, d'abord, déroute et paraît suspecte) provient peut-être de Cornelius

Nepos, qui est lui-même insubre (OGILVIE, 25, p. 713) et peut avoir recueilli là une très ancienne tradition tribale; et c'est aussi le fait que plusieurs raisons militent en faveur de sa probable authenticité.

Tite-Live n'aurait rien dit d'autre s'il avait voulu accréditer l'idée d'une double couche de peuplement celtique, dont les Insubres historiques n'auraient été que l'apport le plus récent, celui de l'invasion du IV<sup>e</sup> siècle. Or une hypothèse de ce genre recoupe les problèmes posés par le lépontique, langue que nous ont transmise les inscriptions gravées dans l'alphabet dit de Lugano. Leur zone de découverte est immédiatement voisine, au nord-ouest, du territoire des Insubres (LEJEUNE, 224, p. 6). Elle se situe, en effet, dans la région des Lacs Majeur et de Côme, à l'intérieur d'un cercle d'une cinquantaine de kilomètres de rayon, qui aurait Lugano pour centre géométrique. Elle coïncide avec l'aire où se développe initialement la civilisation de Golasacca (HEURGON, 30, p. 239). L'étude des caractères morphologiques et phonétiques des inscriptions lépontiennes a fait apparaître, dans la langue qu'elles notent, des faits qui sont communs à l'ensemble du celtique (et distincts, au contraire, du ligure) et une série d'autres faits, dialectaux à l'égard du celtique et de manifestation postérieure, qui sont reconnus comme étant gaulois. De ces observations, M. Lejeune tire la conclusion suivante (224, p. 121): "sous réserve de faits nouveaux, nous considérons comme probable l'appartenance celtique du lépontique; il y aurait donc eu, dans la région de Lugano, sans préjudice d'un substrat ligure (décelable dans la toponymie, notamment par l'abondance des noms de lieux en -*seo*-) deux peuplements celtiques successifs: celui des Lépointiens d'abord, puis (à partir du IV<sup>e</sup> siècle) celui des envahisseurs gaulois; la parenté de ces deux couches de population explique que leur symbiose ait été facile et étroite; elle explique aussi qu'à quelques exceptions près il soit impossible de discerner si un anthroponyme de cette région est lépontique ou gaulois. En tout cas il apparaît bien que le lépontique n'est pas du ligure". L'introduction du celtique dans la région de Lugano paraît dater de la première moitié du I<sup>er</sup> millénaire avant notre ère (ID., 306, p. 583). Ce serait un phénomène contemporain du développement de la civilisation de Hallstatt et postérieur aux infiltrations transalpines attestées vers 1200 avant J.-C. par la culture dite de Canegrate (RITTATORE VONWILLER, dans 64, p. 240 et 253). On sait aussi que Caton avait recueilli une tradition antique selon laquelle les Lépointiens étaient des Taurisques, c'est-à-dire des Celtes venus de la partie orientale de l'arc alpin (Pline, III, 134). L'hypothèse linguistique d'une double couche de peuplement celtique rejoint cette tradition. Comme les Taurisques ne sont pas mentionnés au nombre des envahisseurs de la Cisalpine, il est à penser que si certains d'entre eux se sont infiltrés dans la région des lacs occidentaux, ils l'ont fait avant le moment de l'invasion historique massive. Il faut rappeler que certains témoignages archéologiques attestent, dans la même région, des apports venus du monde hallstattien oriental en fin VII<sup>e</sup>-début VI<sup>e</sup> siècle avant J.-C. C'est le cas des tombes "princières" de Sesto Calende, à la pointe méridionale du Lac Majeur (DE MARINIS, 45) et, dans le Tessin Suisse, de plusieurs tombes de Giubiasco (PRIMAS, 104, p. 94-97). Mais on ne connaît pas, en Cisalpine occidentale, de nécropoles hallstattiennes compactes qui soient imputables à un phénomène d'invasion. On découvre seulement des manifestations diffuses d'une pénétration de matériels hallstattiens, qui sont explicables soit par des contacts commerciaux et des échanges de marchandises, soit par une osmose ethnique reposant sur l'infiltration pacifique de petits noyaux hallstattiens dispersés. Si la présence de ces vestiges archéologiques peut être retenue comme l'indice de la réalité historique de l'*Insubrium* livien, celui-ci est à situer beaucoup plus au nord que ne le fait l'historien romain (qui le localise dans la région de Milan). Il s'agirait d'une sorte de région frontalière (au sens géographique, mais aussi ethnique du terme) dans laquelle se serait opérée une implantation celtique diffuse à l'époque où s'établissaient, entre la civilisation étrusque

orientalisante et les civilisations hallstattiennes de l'Europe Danubienne, des relations commerciales et peut-être certains échanges d'artisans (HENCKEN, 41, p. 508 et 558; MERHART, 42). Mais, dans les traces archéologiques que de tels phénomènes ont pu laisser, il n'y a rien, jusqu'à ce jour, qui confirme l'hypothèse d'une invasion celtique massive en Cisalpine à la date où on les observe et où Tite-Live place les débuts de celle-ci (fin VIIe-début VIe siècle avant J.-C.).

Il existe en Italie du Nord, en fin VIe-début Ve siècle, une autre série de vestiges archéologiques hallstattiens, des fibules récemment étudiées et datées par O. H. Frey (43), qui ne constituent pas, elles non plus, les indices d'une invasion celtique massive à cette époque. Il se trouve que leur chronologie coïncide à peu près avec celle d'une couche de destruction que présentent, vers 480, certains *oppida* de la vallée du Rhône par laquelle, s'il faut en croire Tite-Live (V, 34, 5-8), seraient d'abord passés les Celtes qui devaient envahir l'Italie du Nord (HATT, 39, 297 et 298; LAGRANDE et THALMANN, 44, p. 26; BARRUOL, 112, p. 158-159). Elle coïncide à peu près aussi avec celle des soubresauts qui désarticulent au début du Ve siècle les seigneuries hallstattiennes d'Allemagne Méridionale (KIMMIG, 301, p. 60). Mais on ne doit pas non plus oublier qu'à cette époque, en Cisalpine, ni la civilisation de Golasecca, ni la civilisation d'Este, ni celle des Etrusques maîtres de l'Etrurie Padane, ne donnent les moindres signes d'un malaise économique ou politique imputable aux contrecoups de cette instabilité du monde hallstattien, ou aux secousses provoquées alors par un éventuel phénomène d'invasion celtique en Italie du Nord. Toutes ces civilisations, au contraire, sont alors au comble de leur prospérité et elles ne donneront des signes d'épuisement qu'un siècle plus tard. Comme d'autre part l'a bien souligné O. H. Frey, les fibules hallstattiennes d'Italie du Nord sont isolées en milieu italique et non point accompagnées d'un matériel hallstattien abondant ou homogène qui puisse faire penser à l'implantation de groupes envahisseurs. Il faut donc les interpréter ou bien comme des importations sporadiques, ou bien comme les traces d'une présence celtique très diffuse, par individus ou très petits noyaux familiaux ou professionnels: des commerçants installés en Italie, ou des artisans, ou des membres de l'aristocratie hallstattienne bénéficiant d'un *hospitium* ou de liens de parenté en territoire cisalpin. En faveur de cette présence diffuse (elle-même différente de ce que pouvait être l'*Insubrium*), milite le témoignage de quelques anthroponymes celtiques isolés dans des inscriptions étrusques ou italiques dès le VIe siècle (DE SIMONE, 60, p. 269; MORANDI, 152, p. 83 et 93) et dans le courant du Ve (HEURGON, 47). Rien en tout cas, ici non plus, qui confirme la réalité d'une invasion militaire de la Cisalpine.

La chronologie livienne des premières vagues d'invasion (200 ans avant la prise de Chiussì, soit à partir de 590 environ avant J.-C., V, 33, 5) demeure donc toujours invérifiable. L'existence d'escarmouches soutenues d'abord victorieusement contre des Celtes venus du nord des Alpes pendant le VIe siècle a été déduite d'un passage de Denys d'Halicarnasse (VII, 3, 1; HATT, 46; DE SIMONE, *ibid.*) qui reste d'interprétation incertaine. Il se peut que l'annalistique gréco-romaine (ou étrusque, ou vénète) ait imaginé une invasion à date ancienne à partir de souvenirs laissés par la présence isolée de petits groupes militaires celtiques et en anticipant de deux siècles les événements observés à partir de 390. Il se peut aussi que des mercenaires celtiques aient combattu aux VIe et Ve siècles en Cisalpine, pour (et contre) des cités étrusques padanes, donnant ainsi naissance à la tradition recueillie par Tite-Live. Il se pourrait encore que Tite-Live, en utilisant comme source Fabius Pictor ou des archives de la *gens Fabia*, ait confondu les combats autour de Chiussì avant Sentinum, en 295, et ceux qu'il rapporte à l'année qui précède la prise de Rome, en 386, d'où un décalage chronologique qui pourrait éventuellement abaisser sa chronologie d'un siècle environ, de 590 à 490 (sur les problèmes liviens, voir OGILVIE, 25, p. 700-703 et ci-dessous, p. 45). La voie reste ouverte à de nombreuses hypothèses. Mais,

à côté de ces difficultés propres à la chronologie des invasions celtiques, l'existence d'une région frontalière plus fortement celtisée à date ancienne en Cisalpine occidentale, que l'on appellera avec Tite-Live l'*Insubrium*, bénéficie d'une meilleure probabilité grâce à la convergence des témoignages historiographiques, linguistiques et archéologiques qui ont eu la chance de nous parvenir à son sujet.

## LES CÉNOMANS

Tite-Live leur donne Brescia et Vérone (V, 35, 1), cette dernière cité ayant d'abord appartenu, selon Pline (III, 130), à la fois aux Râtes et aux Euganéens. La colonie de Crémone fut fondée sur leur territoire (Pline, *ibid.*) dont les limites, dans ces conditions, semblent avoir été la Chiese ou l'Oglio, le Pô, puis l'Adige et, au nord, le débouché des premières vallées de la lisière préalpine. Toute la partie orientale de ce territoire, comprise entre le Mincio et l'Adige, présente un substrat ethnique où la civilisation vénète prégauloise est solidement implantée (FOGOLARI, 120, p. 63 et 114). De même qu'on l'a dit à propos du domaine auquel s'étendait l'hégémonie politique des Insubres, il pourrait s'agir aussi d'une région soumise après l'invasion à la suzeraineté des Cénomans, ce qui expliquerait de manière satisfaisante le désaccord apparent de Tite-Live et de Pline au sujet de Vérone.

On connaît en Gaule, autour du Mans, une branche des Aulerques qui porte elle-même le nom des Cénomans, et les Aulerques sont au nombre des peuplades représentées, selon Tite-Live, dans la plus ancienne vague d'invasion (V, 34, 5). Mais pour Caton, les Cénomans de Cisalpine auraient d'abord été installés "à côté de Marseille" (Pline, III, 130), entendons probablement dans la région de Nîmes, chez les Volques Arécomiques. Mais on a aussi suggéré que cette indication pouvait reposer sur une confusion avec les *Comani*, des Ligures de Provence (JULLIAN, 4, p. 180; BARRUOL, 112, p. 209) et c'est une explication possible, qui soulève tout de même l'objection que les Cénomans n'ont jamais été pris pour des Ligures. L'hypothèse que Caton songeait aux Volques Arécomiques est plus compliquée, mais plus riche aussi d'intérêt historique. A côté des Volques Arécomiques de la région de Nîmes (Strabon, IV, 1, 12 et 6, 4), la même peuplade avait une autre branche établie entre Toulouse et Béziers, celle des Tectosages (Id., IV, 1, 13 et 2, 1; Justin, XXXII, 3, 9). D'autres Tectosages étaient parvenus en Asie Mineure (Strabon, IV, 1, 13; Tite-Live, XXXVIII, 16, 12), cependant que César mentionnait encore des Volques le long de la Forêt Hercynienne (*B.G.*, VI, 24, 2), où il croyait qu'ils étaient venus du rivage méditerranéen. L'exemple des Volques est un des meilleurs que l'on puisse invoquer pour illustrer la manière dont l'explosion démographique des Celtes, au début du IV<sup>e</sup> siècle et encore pendant le III<sup>e</sup>, avait lancé les tribus de certaines peuplades aux quatre coins de l'Europe et jusqu'en Asie Mineure. Seulement les choses ne s'étaient pas passées dans le sens où les imagine César. C'est l'Allemagne Méridionale qui avait été le berceau de la peuplade des Volques, comme le démontre l'ensemble des témoignages archéologiques relatifs à la naissance de la civilisation celtique (KRUTA, 20, p. 65; FILIP, 13, p. 49; PITTIONI, 37). On se posera donc la question suivante: est-ce que Caton n'aurait pas lui-même recueilli quelque tradition faisant des Cénomans de Cisalpine une branche non point des Aulerques, mais des Volques? Si c'était le cas, connaissant l'existence des Volques Arécomiques, et par un raisonnement identique à celui que fait César, il a pu écrire qu'ils venaient d'"à côté de Marseille", alors qu'en réalité ils pouvaient être venus en Italie directement de la Forêt Hercynienne.